

M. J. Gay rappelle que M. Des Moulins a communiqué à la Société, il y a peu de temps (1), un exemple de prolifération de Champignons semblable à celui que présente M. Fermond.

Relativement à la germination du *Sapindus*, M. Decaisne fait observer que la plante peut changer d'aspect avec l'âge : une jeune plante peut avoir des feuilles simples d'abord et des feuilles composées plus tard.

M. Puel fait à la Société la communication suivante :

NOTE SUR L'HERBIER DE FEU M. CHAUBARD, par **M. T. PUEL.**

Un savant, érudit non moins que modeste, et avant tout homme de bien, M. Chaubard, qui aurait certainement compté au nombre des membres fondateurs de la Société botanique, s'il avait vécu quelques mois de plus (2), a laissé un herbier précieux sur lequel je désire attirer l'attention de la Société. Par suite de circonstances imprévues, et grâce au désintéressement de la famille de M. Chaubard, ces collections se trouvent aujourd'hui placées entre mes mains. Le souvenir de la bienveillante amitié dont m'honora constamment celui qui fut mon premier guide en botanique, m'impose la douce obligation de faire connaître les types intéressants que renferme cet herbier, et surtout les notes manuscrites qui accompagnent plusieurs espèces. Les amis de M. Chaubard (et la Société en compte un grand nombre) savent avec quelle bonté, je dirais presque avec quelle ardeur, il accueillait les jeunes botanistes, encourageant leurs premiers essais et dirigeant leurs efforts vers un but scientifique : c'est à moi surtout qu'il appartient de proclamer ces rares qualités du cœur, alliées chez M. Chaubard à une vaste érudition, car nul, j'ose le dire, n'a été plus à même de les apprécier. Un jour, je l'espère, il me sera permis de dévoiler, dans une notice spéciale, quelques-uns de ces détails intimes d'une vie à la fois si simple et si bien remplie, dont sa famille et ses amis ont seuls aujourd'hui le secret ; mais n'oublions pas en ce moment qu'il ne doit être ici question que du mérite scientifique de M. Chaubard, au point de vue spécial de la botanique.

Tout le monde sait que M. Chaubard fut le collaborateur le plus actif de Saint-Amans pour la rédaction de la *Flore agenaise*, et que la cryptogamie en particulier fut son œuvre spéciale : aussi peut-être y aurait-il quelque justice à associer constamment son nom à celui de Saint-Amans, lorsqu'on cite cet ouvrage. Quoi qu'il en soit, la *Flore agenaise* fit une véritable sensation à l'époque où elle parut, surtout à cause de la cryptogamie, que

(1) Voyez le Bulletin, t. V, p. 211.

(2) M. Chaubard est décédé le 20 janvier 1854.

les Flores locales, même encore aujourd'hui, négligent le plus souvent. La réputation de M. Chaubard s'étendit rapidement, et bientôt il fut chargé de la rédaction de la partie phanérogamique de la *Nouvelle Flore du Péloponèse* par son ami et compatriote Bory de Saint-Vincent, qui se réserva la cryptogamie.

Ce n'est pas ici le lieu d'apprécier la valeur scientifique de ces deux ouvrages, mais je dois dire que l'herbier renferme heureusement la majeure partie des échantillons typiques qui ont servi aux descriptions des espèces inédites. Il en est de même des types correspondant aux notes critiques publiées par M. Chaubard dans divers recueils, tels que les *Annales des sciences d'observation* (t. IV, 1830) et les *Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux* (t. XIX [2^e série, t. IX], 1853). Les relations de M. Chaubard avec un grand nombre de botanistes ont doté son herbier de plantes précieuses : malheureusement l'origine en est quelquefois confuse, par suite de l'absence de signature sur les étiquettes, et, il faut bien le dire aussi, à cause de la regrettable habitude qu'il avait de placer dans la même feuille plusieurs exemplaires provenant de localités différentes.

Toutefois le soin particulier avec lequel j'ai remanié moi-même une grande partie, et je pourrai dire bientôt la totalité, de cet herbier, dont je connais de longue date la disposition, et la connaissance que j'ai acquise de l'écriture des divers botanistes collecteurs, me permettront, je l'espère, de rétablir à cet égard un ordre qu'on rencontre rarement dans les herbiers des anciens botanistes : ceux-ci ne voyaient trop souvent, en effet, que de simples questions de taxonomie ou de synonymie dans l'étude des plantes, et se préoccupaient peu des questions de distribution géographique qui nous paraissent actuellement si intéressantes.

Voici l'indication sommaire des principaux botanistes dont les récoltes ont contribué à former l'herbier de M. Chaubard. Tous les collaborateurs de Saint-Amans y sont représentés, et je citerai en particulier nos honorables confrères MM. Du Molin et L. de Brondeau, auxquels il faut joindre MM. de Pommaret et L. Amblard pour les espèces découvertes dans ces derniers temps.

Parmi les botanistes qui faisaient partie de l'expédition de Morée, M. Gittard est celui dont le nom revient le plus fréquemment dans l'herbier comme dans la Flore du Péloponèse. Un grand nombre d'espèces nouvelles ont été décrites dans ce dernier ouvrage par M. Chaubard ; quelques-unes resteront dans la science ; d'autres, au contraire, doivent être rapportées, en synonymes, à des plantes décrites antérieurement, soit par Sibthorp et Smith, soit par d'autres auteurs. Il serait extrêmement intéressant d'étudier à ce point de vue les types de l'herbier de M. Chaubard, en les comparant aux espèces récemment recueillies, dans les mêmes régions et dans d'autres parties de la Grèce, par MM. de Heldreich et Orphanidès.

Après les types de la Flore agenaise et ceux de la Flore de Morée, les collections les plus nombreuses et les plus importantes de l'herbier de M. Chaubard proviennent de l'herbier de Fauché, ancien pharmacien militaire, qui était en rapport avec un grand nombre d'officiers de santé et de pharmaciens attachés aux divers corps des armées qui firent les campagnes d'Espagne et d'Algérie.

C'est dans cet herbier qu'il faudrait chercher peut-être la trace des premières découvertes faites dans diverses régions de l'Espagne, si peu connue avant les explorations récentes de MM. Boissier, Reuter, Graëlls, Guirao, Bourgeau, etc.; et, dans tous les cas, le jour où l'on réunira dans un travail d'ensemble les matériaux épars de la flore d'Espagne, il sera juste de citer à l'occasion, après M. Léon Dufour, les noms de MM. Monard, Helyon, Pignant, etc.

Quant à l'Algérie, M. Cosson, qui, pour chaque espèce, se propose de restituer au premier explorateur le mérite de sa découverte, trouvera dans l'herbier de M. Chaubard une collection presque complète des belles récoltes faites autour d'Alger, en 1830 et 1831, par MM. Monard frères, Jourdain, Férat, de la Neuville, Rollin, etc., ainsi que les types précieux de Steinheil et Mutel, recueillis à Bone et sur les parties du littoral qui furent les premières soumises à notre domination.

L'herbier de M. Chaubard renferme un certain nombre de collections particulières dignes d'intérêt; je placerai en première ligne une série de plantes pyrénéennes, généralement accompagnées de l'indication suivante : *Herbier de M^{me} Allent*. Véritable herbier de dame, cette collection n'offre au premier abord qu'un médiocre intérêt, mais elle acquiert une véritable valeur scientifique quand on sait que l'illustre Ramond a tracé les noms des plantes sur les étiquettes.

L'herbier présente aussi un grand nombre de plantes de M. Léon Dufour, recueillies soit pendant ses divers voyages, soit dans les Landes qu'il connaît si bien et qu'il nous a si bien fait connaître : je citerai notamment les types du genre *Opegrapha* (Lichens) et les plantes récoltées dans les Pyrénées et en Espagne, auxquelles les intéressantes notices communiquées à la Société par l'auteur du *Voyage dans les Montagnes-Maudites* et de la *Florule de Xativa* viennent d'ajouter un nouveau prix.

Mutel, qui avait reçu de M. Chaubard de nombreuses communications pour la rédaction de sa *Flore de France*, lui avait donné à son tour plusieurs plantes du Dauphiné, d'Alsace, etc., devenues aujourd'hui des types précieux à cause de leur rareté.

Notre honorable confrère M. Lagrèze-Fossat, ainsi qu'il le dit dans la préface de sa *Flore de Tarn-et-Garonne*, avait communiqué à M. Chaubard les plantes critiques ou rares de son département : elles se retrouvent toutes dans l'herbier.

Parmi les autres types intéressants que renferme cet herbier, je citerai en particulier une des rares collections que M. Ch. Martins a rapportées de son voyage dans le nord de l'Europe, les plantes de Boivin pour la Lozère et les environs de Compiègne, de M. Montagne pour la région méditerranéenne et les Pyrénées orientales, de M. Bouvier pour quelques localités peu connues de la Savoie, etc.

Enfin, pour la cryptogamie, qui n'est pas la partie la moins riche, je dois citer plus spécialement Lamouroux, Tillette de Clermont, ce confrère si regretté, MM. Roussel, Le Clerc (de Caen), etc.

Voilà certes des collections précieuses pour la science, et je les considère comme un dépôt sacré, placé momentanément entre mes mains ; mais ce qui leur donne une valeur plus grande, ce sont les notes critiques qui accompagnent un grand nombre d'espèces. Je saisirai avec empressement les occasions qui pourront se présenter de faire connaître quelques-unes de ces observations intéressantes, et peut-être quelque jour serai-je assez heureux pour publier une revue générale de cet herbier, et m'acquitter ainsi en partie de la dette de respectueuse gratitude que m'impose le souvenir des témoignages de bienveillance que j'ai reçus de M. Chaubard. En attendant, je demande à la Société la permission de citer aujourd'hui quelques extraits des notes manuscrites que je viens de signaler.

ERYTHRÆA SCILLOIDES Chaubard mss.

Gentiana scilloides L. fil. suppl. p. 175 (1781) ; Masson ! (h. mus. P.), qui detexit in insulis Azoreis.

Erythræa diffusa Woods !

L'échantillon recueilli par Masson aux Açores, et conservé dans l'herbier du Muséum, ne laisse aucun doute sur l'identité du *Gentiana scilloides* L. fil. avec la plante française décrite dans ces derniers temps par M. Woods. C'est donc avec juste raison que M. Chaubard a inscrit sur son étiquette *Erythræa scilloides*, et c'est sous ce nom que notre plante bretonne devra désormais être désignée.

THALICTRUM TUBEROSUM L. — Il y a, dans l'herbier de M. Chaubard, un échantillon de cette plante, avec une étiquette portant pour localité *Saint-Jean-Pied-de-Port* : il y en a un autre dont l'étiquette porte Pampelune ; le nom du collecteur n'est pas indiqué, et l'étiquette est de la main de M. Chaubard. Voilà donc une nouvelle localité française pour cette rare espèce, qu'on a été plus de trente ans à retrouver après les indications vagues de De Candolle. Je saisirai cette occasion pour signaler une autre localité française de la même plante, que j'ai vue dans l'herbier de mon ami M. L. Soubeiran. La plante a été récoltée par M. Filhol aux environs de Bagnères-de-Luchon, mais malheureusement l'auteur de la découverte, que j'ai spécialement interrogé à cet égard, n'a pu me donner aucune indication sur le point précis où la plante a été trouvée.

La partie cryptogamique de la Flore agenaise n'est pas la moins intéressante de cet ouvrage, et tout le monde sait que M. Chaubard en est l'auteur, Saint-Amans lui en ayant lui-même attribué le mérite dans la préface de son livre. C'est donc spécialement dans son herbier qu'il faut rechercher les types des descriptions de la Flore, mais ce n'est pas un médiocre travail, car M. Chaubard a le plus souvent modifié les noms primitifs de la Flore agenaise. La confusion serait même inévitable, si fort heureusement il n'avait conservé toutes les étiquettes intactes, se contentant de consigner ses rectifications, de même que ses observations critiques, au dos de la feuille d'enveloppe.

Cette étude de synonymie comparative de la Flore agenaise avec les noms modernes aurait un véritable intérêt, non-seulement pour la flore du sud-ouest, mais aussi pour la flore française et même pour la science en général, car on sait qu'un grand nombre d'espèces découvertes et nommées par M. Chaubard ont été maintenues.

A l'appui de ce que j'avance, je demanderai la permission de citer spécialement la classe des Lichens.

Le séjour de M. W. Nylander parmi nous m'a fourni l'occasion de soumettre à ce savant lichénographe une notable partie des Lichens de M. Chaubard, et, si je ne craignais de lui enlever une partie du temps précieux qu'il consacre si utilement à la rédaction de son grand ouvrage sur cette classe de végétaux, je le prierais de passer en revue au moins tous les Lichens de la Flore agenaise, ce qui nous permettrait d'en rectifier le catalogue d'après la nomenclature même de M. Nylander, la seule qu'on puisse admettre aujourd'hui.

En attendant que ce travail devienne possible, je communiquerai à la Société quelques-unes des observations déjà faites par M. Nylander sur quelques Lichens de l'herbier de M. Chaubard, et je donnerai d'abord la description d'une espèce nouvelle de *Lecidea*, confondue par M. Chaubard avec le *Lecidea fossarum*, et provenant des environs d'Agen.

LECIDEA ATHALLOIDES Nyl. (in herb. Puel). — *Thallus* tenuissimus, macula pallida vel pallide virescente indicatus; *apothecia* fusca vel fusco-nigricantia adpressa, fere mediocria (latit. circa 1 millim. vel minora), planiuscula, immarginata, intus carneo-pallescentia vel subincolora; *sporæ* 4-8^{næ}, ovoideæ vel altero sæpe apice (infero) attenuatæ, intus varie divisæ (vel submurali-divisæ), longit. 0,020-30 millim., crassit. 0,010-12 millim.; *parophyses* gracillimæ confertæ (in gelatina hymenea immersæ nec ab ea discretæ nec separandæ) et passim ramosæ; *hypothecium* incolor; *gelatina* hymenea iodo haud tincta; *thecæ* vinose rubentes. — Subsimilis *Lecideæ fossarum*, sed apotheciis fuscis et sporis dissimillimis.

Sous le nom d'*Arthonia dispersa* (Fl. ag. p. 471), M. Nylander a trouvé le *Mycoporum miserrimum*, espèce nouvelle qu'il a décrite dans les *Mémoires de la Soc. imp. des sc. nat. de Cherbourg* (t. V, 1857), sur un échantillon

déposé dans l'herbier de M. Mougeot, sans indication de localité et provenant des collections de Chevallier. La localité des environs d'Agen serait donc la première connue.

Je citerai aussi une espèce rare en France, trouvée à Tibet près Agen, le *Lecanora Lallavei* Nyl. (*Lecidea Lallavei* Clem.).

L'herbier de M. Chaubard renferme plusieurs beaux exemplaires du *Lecanora rubelliana* Ach. (*Lecanora Zenkeri* Chaubard mss.), récoltés sur les cailloux de l'amphithéâtre romain de Blagnac, à Toulouse. M. Nylander, en voyant ce Lichen, affirma tout d'abord qu'il ne pouvait venir à Toulouse, attendu que c'est une espèce qui appartient aux régions élevées des Alpes et des Pyrénées. Mais, en réfléchissant à la nature siliceuse des pierres de l'amphithéâtre, qui proviennent évidemment des Pyrénées, il s'est expliqué cette apparente anomalie. Toutefois, il reste à décider une question intéressante; c'est celle de savoir si les échantillons de *Lecanora rubelliana*, trouvés à Blagnac, se sont formés dans les Pyrénées avant l'époque de la construction de l'amphithéâtre et se sont conservés depuis lors sans végéter, ou s'ils ont pu continuer à végéter à Toulouse, malgré la différence d'altitude.

M. de Schœnefeld, secrétaire, donne lecture des communications suivantes, adressées à la Société :

LETTRE DE **M. Alphonse de ROCHEBRUNE** A MM. LES SECRÉTAIRES
DE LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE FRANCE.

Angoulême, 11 juillet 1860.

Messieurs,

Désirant, après quatorze années d'herborisations et d'études incessantes sur la flore charentaise, livrer au public un travail fait en collaboration avec M. le docteur A. Savatier, membre de la Société botanique; mais voulant conserver, dans le cas où une autre personne viendrait à publier un travail sur la flore de la Charente dans le peu de temps qui pourra s'écouler jusqu'à l'entière révision de notre manuscrit, une priorité que nous croyons avoir légitimement acquise, je viens vous prier, Messieurs, de vouloir bien informer la Société à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir, que nous comptons publier d'ici à peu de temps le *Catalogue raisonné des Phanérogames de la Charente*, et que nous la prions de vouloir bien nous donner acte de notre communication.

Agréez, etc.

SUR LA PÉLORIE ANECTARIÉE DU *LINARIA VULGARIS*, par **M. Ch. DES MOULINS**.

(Bordeaux, 23 juin 1860.)

M. C. Billot a dit (en 1859, je crois) dans ses *Annotations*, que la pélorie